

Bruxelles, le 27 mai 2026
(OR. en)

9494/26
PTS A 44

LISTE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
Bâtiment Europa, Bruxelles
28 et 29 mai 2026

Activités non législatives

Affaires institutionnelles

Nominations

1. Un membre (CZ) du conseil d'administration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
9080/26
8955/26
SOC
Adoption
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 20.5.2026

Transparence

2. Accès du public aux documents
7781/26
Demande confirmative n° 16/c/01/26
API
Approbaton
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 27.05.2026

Affaires économiques et financières

3. Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience (Bulgarie)
8848/26
8819/26 + ADD 1
ECOFIN
Adoption
approuvé par le Coreper (2^e partie) le 27.05.2026

Affaires étrangères

- | | |
|---|--|
| 4. Décision d'exécution du Conseil établissant que les conditions de paiement partiel de la septième tranche au titre du plan pour l'Ukraine dans le cadre de la facilité pour l'Ukraine sont respectées de manière satisfaisante et modifiant la décision d'exécution (UE) 2024/1447
<i>Adoption</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 27.05.2026 | ☐ 9473/26
9073/26 + ADD 1
RESUA |
| 5. Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits
<i>Adoption</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 27.05.2026 | 12925/25 + COR 1
12924/25
12927/25
CORLX |
| 6. Décision, règlement d'exécution et règlement du Conseil instituant des mesures restrictives à l'encontre de ceux qui soutiennent, facilitent ou permettent des actions violentes du Hamas et du Jihad islamique palestinien
<i>Adoption</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 27.05.2026 | 12923/25 + COR 1
REV 1
10886/25
10888/25
12921/25
CORLX |

Actes délégués ou actes d'exécution

Affaires économiques et financières

- | | |
|---|--|
| 7. Règlement délégué (UE) de la Commission du 30.4.2026 modifiant le règlement (UE) 2015/2446 en ce qui concerne les définitions, les déclarations en douane et les éléments de données relatifs au droit de douane temporaire de 3 EUR sur les ventes à distance de marchandises importées contenues dans un envoi d'une valeur intrinsèque ne dépassant pas 150 EUR
<i>Acte délégué - Intention de ne pas exprimer d'objections</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 27.05.2026 | 9088/26
8820/26 + ADD 1
UD
DELACT |
|---|--|

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission
